



**Conseil d'administration du 14 novembre 2019**

Membres en exercice : 51

Membres présents ou suppléés : 22

Membres ayant donné mandat : 5

Nombre de voix : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

**DELIBERATION n°20190559**  
**CONTROLE INTERNE BUDGETAIRE ET COMPTABLE**  
**VALIDATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET DU PLAN D' ACTIONS**

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Cévennes, convoqué par courriel du 31 octobre 2019, s'est réuni le 14 novembre 2019 à 9h30, au siège de l'établissement à Florac Trois Rivières, sous la présidence de M. Henri COUDERC :

Présents avec voix délibérative : M. Patrick ALIMI représenté par M. Bruno GOURMAUD, M. Jean-Pierre ALLIER, M. Pascal BEAURY, Mme Jeannine BOURRELY, Mme Antonia CARILLO, M. Kisito CENDRIER, M. Arnaud COLLIN, M. Henri COUDERC, M. Patrick DELEUZE représenté par Mme Antonia CARILLO, Mme Chloé DEMEULENAERE représentée par Mme Réjane PINTARD, Mme Brigitte DONNADIEU, M. Sébastien FOREST représenté par Mme Émilie PERRIER, M. Xavier GANDON représenté par M. Xavier CANELLAS, M. Jean HANNART, M. Benoit HOUSSAY représenté par M. Jean-Charles SENEZ, M. Christian HUGUET représenté par M. Serge GRASSET, M. Alain JAFFARD, M. Denis PIT, M. Pierre PLAGNES, Mme Line ROUSTAN, M. Daniel SEVEN, M. Georges ZINSSTAG.

Ayant donné mandat : Mme Catherine CIBIEN à M. Henri COUDERC, Mme Marianne CARBONNIER-BUCKARD à M. Henri COUDERC, M. Lucien AFFORTIT à M. Jean-Pierre ALLIER, Mme Florence PRATLONG à M. Henri COUDERC, M. André THEROND à Mme Line ROUSTAN.

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.331-3 et R.331-23,

Vu l'article 215 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), prévoyant le déploiement d'un dispositif de contrôle interne budgétaire et comptable,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence du contrôle interne budgétaire et comptable,

Sur proposition de la directrice de l'établissement,

Après un vote à l'unanimité, le conseil d'administration valide le recensement des risques budgétaires et comptables de l'EP PNC et le plan d'actions associé, ci-joints.

La directrice,

Anne LEGILE

Le président du conseil d'administration,

Henri COUDERC



